UNSA éducation
Brèves
SD, SR, SN
n°07/08-080
19 – 12 – 2007

SD, SN, SR…

Intervention d'Elisabeth David (Secrétaire Générale de l'UNSA-Fonctionnaires) lors de la séance de négociation avec le ministre le 17 décembre 2007.

Négociations pouvoir d'achat 17 décembre 2007

Monsieur le ministre,

En préalable j'ai envie de dire quelle déception !

Quelle déception de ne pas entrer, aujourd'hui dans de réelles négociations, concrètes et chiffrées

Quelle déception pour les fonctionnaires de ne pas avoir été entendus malgré leur forte mobilisation du 20 novembre dernier

Quelle déception de ne pouvoir retrouver le dialogue social apaisé, efficace et constructif auquel aspire l'UNSA Fonctionnaires.

S'agissant du pouvoir d'achat des fonctionnaires, son maintien doit pour nous obligatoirement passer par une revalorisation du point d'indice. Cette mesure seule nous semble pouvoir assurer l'égalité de traitement de tous les agents sans mettre à bas le statut général et le principe du déroulement de carrière.

Bien évidemment, l'UNSA Fonctionnaires insiste pour que les retraités bénéficient eux aussi de mesure de rattrapage de pouvoir d'achat.

Vous l'avez compris, Messieurs les ministres, il s'agit pour l'UNSA Fonctionnaires d'un préalable pour pouvoir s'engager sereinement dans les discussions que vous voulez engager sur d'autres thèmes, comme les heures supplémentaires ou le compte épargne temps.

Avant d'aborder ces sujets, il est indispensable pour les employeurs publics d'avoir réglé au préalable les contentieux existants sur les heures supplémentaires déjà effectuées ces dernières années et toujours dues. C'est le cas, par exemple, à l'hôpital ou dans la police…

En revanche, il est indispensable d'ouvrir très rapidement le chantier de la refonte de la grille indiciaire. Celle-ci apparaît aujourd'hui complètement obsolète.

Comment accepter que le bas de la grille, dont nous avons obtenu un « raccommodage partiel », ait encore été impactée par le SMIC en juillet dernier.
Comment permettre aux agents un vrai déroulement de carrière alors que l'amplitude de la grille se réduit continuellement.
Le président de la république souhaite des fonctionnaires plus performants. C'est par une amélioration sensible de la grille et la requalification des personnels que nous parviendrons à rendre la fonction publique attractive à l'aube de recrutements massifs.

En conclusion, ce que l'UNSA Fonctionnaires attendait de cette réunion c'est une négociation ouverte, concrète avec des propositions chiffrées qui auraient pu se mettre en place dès le 1er janvier 2008.

Nous considérons que les deux scénarios que vous nous proposez aujourd'hui ne peuvent convenir aux agents que nous représentons.

En effet, même si nous sommes conscients des contraintes budgétaires, nous ne pouvons accepter l'idée que les fonctionnaires soient toujours perdants. On est loin du gagnant gagnant proposé par le Président de la république !

Aussi, Monsieur le ministre, je vous réitère au nom de l'UNSA Fonctionnaires un geste fort et immédiat sur le point d'indice.

SD, SN, SR…

Analyse de l'UNSA Fonctionnaires

Le lundi 17 décembre, à 10 h 30, s'est ouvert une première réunion de « pseudo-négociations » sur les salaires, sous la présidence d'Eric WOERTH, ministre chargé de la fonction publique.

Après une rapide présentation de données chiffrées par l'INSEE, Eric WOERTH a, à nouveau, distingué le maintien et la progression du pouvoir d'achat.

Il a d'emblée indiqué que des négociations salariales pour 2009 auraient lieu dès avril 2008.

Pour 2008, il entend engager, jusqu'en février, des négociations portant sur ces deux problématiques.

La réunion de ce jour a été exclusivement consacrée au maintien du pouvoir d'achat, sachant qu'aucune proposition chiffrée n'a été formulée, le ministre étant dans l'attente de la consultation préalable des autres

employeurs publics (Fonction publique hospitalière et Fonction publique territoriale).

Eric WOERTH, après avoir rappelé le contexte économique contraint, précise que désormais dans ses propositions, il souhaite lier déroulement de carrière automatique à l'ancienneté et évolution de la valeur du point d'indice.

Le budget 2008 prévoit, d'ores et déjà, pour la Fonction publique de l'Etat :

- La provision des mesures d'ancienneté automatique et de politique de promotions, 1,4 milliards d'Euros.
- 150 Millions d'euros pour les heures supplémentaires.
- Une provision de 403 Millions d'euros pour les mesures catégorielles : soit 178 Millions pour les mesures en cours (notamment requalification des instituteurs, de la police) et 225 Millions d'euros pour les mesures nouvelles (à déterminer).

Aucune proposition budgétaire n'a été prévue pour les versants hospitaliers et territoriaux.

Eric WOERTH a proposé deux scénarios pour 2008 :

1er scénario :

- une augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation.
Celle-ci serait compensée à budget constant par une très forte diminution du rythme et du nombre de promotions (changements d'échelons, de grades et de corps).

2ème scénario :

- La mise en place d'un dispositif durable de maintien du pouvoir d'achat.
Celui-ci entre dans le cadre de l'individualisation des rémunérations.
Les employeurs devront comparer d'une année sur l'autre le salaire indiciaire de leurs agents. Si l'augmentation est inférieure au taux d'inflation, une indemnisation compensatoire (sous forme de prime) sera attribuée à l'agent.
Si l'agent a bénéficié d'une revalorisation liée à son déroulement normal de carrière il ne bénéficiera d'aucune mesure supplémentaire.
Cette dernière hypothèse remet en cause de manière frontale le principe même de déroulement de carrière.

Elisabeth DAVID, Secrétaire Générale, est intervenue pour rappeler notre exigence de revalorisation immédiate du point du point d'indice (Cf. déclaration).

Après une suspension de séance demandée par les organisations syndicales, Eric WOERTH a fait part, à plusieurs reprises, de son « incompréhension » sur les demandes conjointes et réitérées des organisations syndicales sur la nécessité de revaloriser le point d'indice.

Il a maintenu ses positions estimant que les fonctionnaires devaient comprendre les contraintes budgétaires actuelles et qu'ils pourraient éventuellement bénéficier de mesures plus favorables en 2012, s'il y avait un retour de la croissance.

Bref, à nouveau un dialogue de sourds entre le ministre et les agents dont il a la charge !!!

Une intersyndicale fonction publique se réunira mardi 18 octobre 2007, en soirée, dans les locaux de l'UNSA.

Un bureau exceptionnel de l'UNSA Fonctionnaires se réunira jeudi afin d'analyser la situation et déterminera la position à adopter pour les semaines à venir.